Rappels canoniques

à l'intention des paroisses

POUR L'ENTRÉE EN CHARGE CONSEILS PRATIQUES D'UN CURÉ

fasse dans les meilleures conditions, lorsqu'il y a un changement de curé Il revient au doyen de veiller à ce que le transfert de responsabilité se

Documents à transmettre

- 1. Concernant l'activité pastorale
- Les registres de catholicité
- Nom et coordonnées du notaire paroissial
- Liste des membres du Conseil pastoral
- Cahier des délibérations du Conseil pastoral

2. Concernant les finances et les biens

- Nom et coordonnées du trésorier paroissial
- Liste des membres du Conseil économique paroissial
- Cahier des délibérations du Conseil économique paroissia
- Recueil de procédures comptables à l'usage des paroisses (source
- Damoclès (en lien avec l'économat diocésain) économat diocésain) · Les livres des comptes paroissiaux / logiciel de comptabilité
- Les relevés des comptes postaux ou bancaires
- Les chéquiers postaux ou bancaires
- l'économat diocésain Les relevés d'épargne ou autres produits de placement (en lien avec

Les registres de messes



- L'inventaire des biens immobiliers
- Les polices d'assurances (en lien avec l'économat diocésain)
- Éventuellement, le bail du presbytère
- Éventuellement les conventions d'usage de salles
- Les contrats: électricité, téléphonie, abonnements, personnels, etc.
- paroissiales et, éventuellement, du coffre-fort (y compris code) rattachées), du presbytère (éventuellement des presbytères), des salles Les clefs de l'église paroissiale (et des autres églises et chapelles

3. Les archives

- Clef des archives
- Anciens registres paroissiaux
- Dossiers administratifs de mariage
- Bulletin paroissial
- Église de Fréjus-Toulon (organe diocésain)
- sacrements (à demander à la Chancellerie) Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs des
- Annuaire diocésain
- diocésain) · Recueil de procédures à l'usage des paroisses (source: économat
- Directoire diocésain de Fréjus-Toulon
- et guide pratique concernant les églises communales (à demander à la Chancellerie) Églises de France, Documents Episcopat n°2 / 2009, textes juridiques

Démarches à faire

- Visite au maire du nouveau curé
- le Conseil économique paroissial Remise au curé, par le doyen, de la situation financière préparée par
- joignant un RIB + pièce d'identité Demande à l'évêché de l'agrément pour la signature des comptes (en

363